

QUALIFICATIONS - REGLEMENT

CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 24 MAI 2010

1- QUALIFICATION ALSTOM OPEN DE FRANCE

La procédure de qualification ci-après s'appliquera à tous les joueurs non exemptés par l'une des Catégories du European Tour de l'Alstom Open de France 2010.

1.Exemptions nationales

a) Les 3 premiers joueurs Français non exemptés par ailleurs et figurant dans les catégories 1 à 12 incluse de la Liste des Catégories 2010 du European Tour. Dans le cas où il y aurait moins de 3 joueurs dans ces catégories, la ou les places seront attribuées à la qualification. Elles viendront s'ajouter aux 9 prévues (ci-dessous 2/f).

b) Le vainqueur et le 1er Français de l'Allianz Tour 2009. Dans le cas où l'un ou les deux joueurs sont exemptés par ailleurs, la ou les deux places seront attribuées à la qualification. Elles viendront s'ajouter aux 9 prévues (ci-dessous 2/f).

L'annonce du nombre total de places en jeu à la qualification (compris entre 9 au moins et 14 au plus) sera faite avant le départ du 1er tour de la qualification.

2.Tournois de qualification

Ces épreuves seront jouées selon les Règles de Golf du R&A Rules Limited, les Règles locales et les Règlements de Compétitions du European Tour, ainsi que les Règles locales du club de golf approuvées par le Directeur du tournoi.

a/ Le tournoi est ouvert à un maximum de 234 joueurs (78 par golf) professionnels et amateurs éligibles dans l'ordre des catégories suivantes :

1. Invités (9)
2. Amateurs (30) dans l'ordre du classement mondial établi au 24 mai 2010
3. Catégories du European Tour 2010 (1 - 14)
3. Catégories Challenge Tour
4. Catégories Satellite Tour (Alps Tour, EuroPro Tour, EPD Tour et Nordic League)
5. Dans l'ordre d'arrivée (professionnels et amateurs) comme indiqué dans INSCRIPTION.

b/ Le tournoi sera joué le lundi 21 juin 2010 sur 36 trous d'affilée disputés en simple stroke play.

c/ Les parcours retenus sont :

Nord de Paris - Accès aéroport Roissy Charles de Gaulle
Golf de Chantilly (60500 Vineuil St Firmin)
Golf Club du Lys (60260 Lamorlaye)

Sud de Paris – Accès aéroport Orly
Golf du Stade français Courson (91680 Courson Monteloup).

d/ Le Comité attribuera aux joueurs le parcours retenu pour disputer la qualification. (Chantilly, Le Lys ou Courson) – voir Inscription /g.

QUALIFICATIONS - REGLEMENT

e/ En cas d'inscriptions en nombre insuffisant le Comité peut annuler un des trois golfs. Les joueurs seront informés dans les meilleurs délais après la date de clôture des inscriptions par tout moyen à la convenance du Comité - internet, courrier électronique ou postal (cf 2. Inscription g/).

f/ Les 9 premiers au moins, 14 au plus (cf. 1/a et 1/b ci-dessus) après 36 trous seront qualifiés pour participer à l'Alstom Open de France 2010. En cas de répartition sur plusieurs parcours, le nombre de qualifiés sera décidé en proportion du nombre de joueurs sur chacun des parcours, sans jamais pouvoir excéder 14.

g/ En cas d'égalité pour la dernière place de qualification sur chacun des golfs retenus, celle-ci ainsi que le classement des places de réservistes seront décidés en play off trou par trou immédiatement à la fin du jeu. Si un départage entre les joueurs ex æquo au score suivant se révèle nécessaire, ils pourront être départagés soit en play off trou par trou, soit sur les 9, 6, 3 et dernier trou (trous 10-18) du dernier parcours joué.

h/ L'ordre selon lequel les places de réservistes seront classées entre les différents parcours joués se fera de la manière suivante : la première allant au parcours qui aura le plus faible nombre de qualifiés. En cas d'égalité de ce nombre de qualifiés, la première place de réserve ira au parcours qui a le plus grand nombre de joueurs. Et ainsi de suite...

i/ S'il n'était pas possible de terminer les 36 trous en une journée, le jeu pourrait être poursuivi le lendemain ou pourra être réduit à 18 trous.

j/ En cas de désistement de l'un des qualifiés celui-ci pourra être remplacé par le premier réserviste sur le classement de la qualification et ce jusqu'au lundi 28 juin 12h00. Après cette date la place reviendra au premier joueur en réserve sur la liste des Catégories du European Tour 2010.

NB. Les membres du European Tour participant à la Qualification conserveront leur droit d'être exemptés par leur classement dans la liste des Catégories du European Tour 2010.

2- INSCRIPTION

a/ Eligibilité

- Tout joueur professionnel masculin membre d'une PGA reconnue.
- Tout amateur masculin possédant un handicap maximum de 0 ou un index de 0,4 sur le système de handicapping de la Fédération du joueur concerné.

b/ Droit d'inscription

Il sera de 100€ pour tous les joueurs. Ce droit d'inscription couvre le droit d'inscription de l'Alstom Open de France pour les qualifiés. Le paiement devra se faire par carte de crédit, les transferts bancaires ne sont pas acceptés. Les chèques ne seront admis que pour les résidents français.

c/ Les joueurs seront considérés comme inscrits sur réception de leur bulletin d'inscription accompagné de leur droit d'inscription.

QUALIFICATIONS - REGLEMENT

- d/ Les bulletins d'inscription sont disponibles (inscription directe en ligne ou envoi postal) :
- Sur le site internet www.opendefrance.fr (inscription et paiement sécurisé en ligne par carte bancaire)
 - Auprès d'A.S.O. (Qualification Alstom Open de France– Immeuble Panorama B – 253 quai de la Bataille de Stalingrad – 92137 Issy-les-Moulineaux Cedex).

Les membres du European Tour et du Challenge Tour peuvent demander le bulletin d'inscription au Department of Entries du European Tour.

e/ Les inscriptions à la qualification seront ouvertes dès le 15 mars 2010 et closes le 24 mai 2010.

f/ **Responsabilité du joueur** : c'est au joueur de s'assurer que son inscription est bien parvenue chez A.S.O. avant la date de clôture des inscriptions.

g / Un avis de réception sera adressé à chaque joueur à réception de l'inscription complète. Le joueur pourra prendre connaissance du golf joué après la date de clôture des inscriptions en consultant le site internet officiel www.opendefrance.fr ou auprès d'A.S.O. (voir Contact ci-dessous).

h/ Si un joueur se désiste avant la date de clôture, son droit d'inscription lui sera remboursé intégralement, sur présentation d'une demande écrite faite auprès d'A.S.O. Un joueur qui se désiste après la date de clôture ne sera pas remboursé de son droit d'inscription.

NB. Exception : Les joueurs entrant dans le champ de l'Alstom Open de France par le jeu des Catégories 2010 du European Tour avant de prendre le départ de la qualification seront remboursés de leur droit d'inscription. Aucun joueur qualifié ne sera remboursé de son droit d'inscription (qui inclut l'entrée à l'Alstom Open de France, voir ci-dessus /b).

i/ Toutes les inscriptions seront sujettes à l'approbation du Comité qui se réserve le droit de les accepter ou de les refuser ou, les ayant acceptées, de les refuser sans donner les raisons de sa décision.

j/ Le Comité peut demander à tout joueur de justifier de manière indépendante de son niveau de performance.

k/ Le Comité peut disqualifier tout joueur qui aura donné une fausse information sur son bulletin d'inscription.

3- ENREGISTREMENT

Tous les joueurs sont tenus de s'enregistrer avant 12 heures la veille de la qualification (dimanche 20 juin). Cela pourra être fait en personne au bureau du Tournoi du golf joué ou en téléphonant à l'aide du numéro qui sera annoncé sur le site internet de l'Alstom Open de France / Qualification, et ce au plus tard le 14 juin.

Contact 
Amaury Sport Organisation

www.opendefrance.fr - qualifopen@aso.fr

A.S.O. Qualification Alstom Open de France

Immeuble Panorama B - 253 quai de la Bataille de Stalingrad 92137 Issy-les-Moulineaux Cedex France

Tel: +33 (0) 825 834 812 or +33 (0)1 41 33 14 95 – Fax: +33 (0)1 41 33 15 09